



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17725/Add.17

5 mai 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS
DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT
OU EN EST LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct suivant.

La liste complète des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans les documents S/17725, du 8 janvier 1986, S/17725/Add.5, du 18 février 1986, S/17725/Add.12, du 15 avril 1986, S/17725/Add.14, du 23 avril 1986, et S/17725/Add.15, du 30 avril 1986.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 3 mai 1986, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.

